

Document publicitaire, non contractuel.
Inspiré de cas réels

Assurance et Banque



À fond la vie !

C'est arrivé

MA PROTECTION ACCIDENT

Une garantie Accidents de La Vie,
à la maison, à l'extérieur et même à l'étranger;
pour moi, mes enfants, mes petits-enfants.

AXA France Vie. Société anonyme au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances Vie Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre • Inter Partner Assistance (AXA Assistance), société anonyme de droit belge au capital de 31 702 613 €, est soumise en qualité d'entreprise d'assurance de droit belge au contrôle prudentiel de la Banque Nationale de Belgique située Boulevard de Berlaimont 14 - 1000 Bruxelles - Belgique et est immatriculée au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 415 591 055, dont le siège social est situé 166 Avenue Louise - Bte 1 - 1050 Bruxelles - Belgique, prise au travers de sa succursale française immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 316 139 500 et située 6, rue André Gide 92320 Châtillon, elle-même soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), située 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 • Juridica. Société anonyme au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 R.C.S. Versailles - 1, place Victorien Sardou, 78160 Marly-le-Roi. • Entreprises régies par le Code des assurances

Comme vous assurez vos biens,
il est indispensable de vous assurer vous-même



Football entre amis
Nicolas - 34 ans



Vélo glissant
Fabienne, 27 ans



Jardinage
Olivier, 41 ans



Un repas de famille
Marc, 79 ans



Chute en promenade
Huguette, 72 ans



Chez les grands-parents
Baptiste, 14 ans



Nicolas
34 ans

Nicolas, **34 ans**, joue au **foot avec ses amis**. Sur un tackle d'un autre joueur, il **tombe en criant de douleur**.

Ses amis, inquiets, appellent immédiatement les secours.

Il est amené à **l'hôpital** pour passer des **examens**. Verdict : **rupture des ligaments croisés**. Il lui est prescrit **45 jours d'arrêt de travail**.

Nicolas fait **appel à AXA Assistance** qui met aussitôt en place les **services d'assistance**. Les **services corporels** instruisent ensuite l'**ouverture** et la **gestion du sinistre corporel**.

Il conserve **3% de séquelles permanentes**, ce qui **déclenche l'indemnisation**.

Une fois ses séquelles permanentes **consolidées**, il **perçoit son indemnisation**.

Inspiré de cas réels (chaque cas est unique)

La solution **Ma Protection Accident AXA**

Ses services d'assistance :



- Pour l'aider à **préparer ses repas** et **entretenir son domicile**, AXA Assistance lui met à disposition une **aide à domicile**, à raison de **16h** réparties sur **3 semaines**.



- Il doit se rendre à l'hôpital pour une visite de contrôle. Un **trajet aller-retour en ambulance** est mis en place.



- Pour lui permettre de suivre sereinement ses RDV médicaux chez son kiné, une **garde d'enfant** va chercher sa fille de 9 ans à l'école et veille sur elle à domicile en attendant son retour pour une durée totale de **15h**.

NB: Services accordés en cas d'hospitalisation > 48 heures ou immobilisation au domicile de + 4 jours

Son indemnisation : **7 241€**



- L'analyse médicale conduit à une indemnisation de **4 553€** au titre de **l'atteinte à la qualité de vie (séquelles permanentes, souffrances endurées et préjudice esthétique)**.



- Nicolas perd une partie de ses revenus malgré la prise en charge par son régime obligatoire et son contrat de prévoyance. Ma Protection Accident **comble** celle-ci à hauteur de **2 688€** au titre des **pertes de gains professionnels actuels (PGPA)**.

(1) Ma Protection Accident indemnise en complément du régime obligatoire, de la CPAM ou du contrat de prévoyance.





Fabienne
27 ans

Fabienne, **27 ans**, doit retrouver ses amis au restaurant.

En retard, elle se dépêche, part sur son **vélo** mais **glisse** sur un passage piéton mouillé. Dans sa chute, elle se **fracture le bras**.

Les pompiers l'amènent à l'hôpital. Elle subira **deux opérations** par la suite.

Fabienne fait **appel** à **AXA Assistance** qui met aussitôt en place les **services d'assistance**. Les **services corporels** instruisent ensuite l'**ouverture** et la **gestion du sinistre corporel**.

Elle conserve **6% de séquelles permanentes**, ce qui **déclenche l'indemnisation**.

Une fois ses séquelles permanentes **consolidées**, elle **perçoit son indemnisation**.

La solution **Ma Protection Accident AXA**

Ses services d'assistance :



- Pour l'entretien du domicile de Fabienne, **14h d'aide à domicile** sont planifiées par AXA Assistance.



- Fabienne souhaite bénéficier de la présence de sa sœur qui réside à 500 KM de chez elle pour l'aider. AXA Assistance **organise** et **prend en charge son trajet aller-retour**.



- Fabienne bénéficie également de la prise en charge d'une **course de taxi** pour se rendre à l'hôpital pour son examen de suivi.

NB : Service accordé en cas d'hospitalisation > 48 heures ou immobilisation au domicile de + 4 jours

Son indemnisation : **16 674€**



- L'analyse médicale conduit à une indemnisation de **15 214€** au titre de l'**atteinte à la qualité de vie (séquelles permanentes, souffrances endurées et préjudice esthétique)**.



- Fabienne perd une partie de ses revenus malgré la prise en charge par son régime obligatoire et son contrat de prévoyance. Ma Protection Accident **comble** celle-ci à hauteur de **1 268€** au titre des **pertes de gains professionnels actuels (PGPA)**.



- De plus, pour **financer l'assistance d'une tierce personne** pour l'aider dans ses **actes de la vie quotidienne**, elle a bénéficié de **192€**.

(1) Ma Protection Accident indemnise en complément du régime obligatoire, de la CPAM ou du contrat de prévoyance.





Olivier 41 ans

Olivier, **41 ans**, taille les haies de son jardin. En haut de son échelle, il **perd l'équilibre et tombe**.

Sa femme appelle immédiatement les secours.

Il est amené à **l'hôpital** pour passer des examens. Verdict : les **deux poignets fracturés** et **deux vertèbres fissurées**.

Olivier fait **appel à AXA Assistance** qui met aussitôt en place les **services d'assistance**. Les **services corporels** instruisent ensuite **l'ouverture** et la **gestion du sinistre corporel**.

Il conserve **7% de séquelles permanentes**, ce qui **déclenche l'indemnisation**.

Une fois ses séquelles permanentes **consolidées**, il **perçoit son indemnisation**.

La solution Ma Protection Accident AXA

Ses services d'assistance :



- Pour l'entretien de son domicile, AXA Assistance a **organisé et pris en charge 16h d'aide-ménagère**, étalées sur 3 semaines.



- Parce qu'il devait se rendre à l'hôpital pour un examen, Olivier a bénéficié d'un **transport adapté** et de la **garde de ses deux filles** de 7 et 11 ans en son absence.



- A la **demande d'Olivier** le **service d'assistance** le **met en contact** avec une entreprise de jardinage partenaire pour lui proposer un devis d'entretien de son jardin.

NB : Hormis la mise en relation avec une entreprise, les autres services sont accordés en cas d'hospitalisation > 48 heures ou immobilisation au domicile de + 4 jours.

Son indemnisation : 17 824€.



- L'analyse médicale conduit à une indemnisation de **13 096€** au titre de **l'atteinte à la qualité de vie (séquelles permanentes, souffrances endurées et préjudice esthétique)**.



- Olivier perd une partie de ses revenus malgré la prise en charge par son régime obligatoire et son contrat de prévoyance. Ma Protection Accident **comble** celle-ci à hauteur de **4 253€** au titre des **pertes de gains professionnels actuels (PGPA)**.



- De plus, pour **financer l'assistance d'une tierce personne** pour l'aider dans ses **actes de la vie quotidienne**, il a bénéficié de **475€**.

(1) Ma Protection Accident indemnise en complément du régime obligatoire, de la CPAM ou du contrat de prévoyance.





Marc
79 ans

Marc, 79 ans, profite de son repas avec sa fille.

Alors qu'ils parlent et rigolent, Marc avale de travers et s'étouffe.

Avant que sa fille puisse faire quelque chose, il perd connaissance. Malgré l'intervention très rapide des secours, Marc gardera de lourdes séquelles.

La fille de Marc fait appel à AXA Assistance qui met aussitôt en place les services d'assistance. Les services corporels instruisent ensuite l'ouverture et la gestion du sinistre corporel.

Il conserve 50% de séquelles permanentes, ce qui déclenche le calcul de l'indemnisation.

Une fois ses séquelles permanentes consolidées, il perçoit son indemnisation.

La solution Ma Protection Accident AXA

Ses services d'assistance :



- Pour assurer ses examens de suivi médicaux, Marc a bénéficié d'un **transport adapté** pour ses allers-retours à l'hôpital.



- Pour aider Marc et sa fille à surmonter cette épreuve, un **soutien psychologique** est mis en place, à raison de **6 entretiens chacun**.



- AXA Assistance organise la **venue d'un expert** qui **évalue les travaux d'adaptation** de son logement à prévoir pour **s'adapter à sa situation**.

NB : Services accordés en cas d'hospitalisation > 48 heures ou immobilisation au domicile de + 4 jours,

Son indemnisation: 995 022€.



- L'analyse médicale conduit à une indemnisation de **85 660€** au titre de **l'atteinte à la qualité de vie (séquelles permanentes, souffrances endurées et préjudice esthétique)**.



- Suite à cet accident, il aura besoin d'une **assistance tierce personne** jusqu'à la fin de sa vie et son **domicile** nécessitera de **légères modifications**. La prise en charge s'élève à **909 362€**.





Huguette 72 ans

Huguette, **72 ans**, va chercher son pain chez son boulanger.

En **marchant**, elle ne voit pas la bordure sur le côté du trottoir.

Elle **trébuche** et **chute lourdement** sur l'épaule.

Huguette est transportée à l'hôpital.

Huguette fait **appel** à **AXA Assistance** qui met aussitôt en place les **services d'assistance**. Les **services corporels** instruisent ensuite l'**ouverture** et la **gestion** du **sinistre corporel**.

Les examens révèlent une **luxation de l'épaule**, elle conservera **3% de séquelles permanentes**.

Une fois ses séquelles permanentes **consolidées**, elle **perçoit** son **indemnisation**.

La solution Ma Protection Accident AXA

Ses services d'assistance :



- Huguette a besoin d'une aide au repas et à la toilette : une **auxiliaire de vie** viendra s'occuper d'elle.



- Afin de lui amener ses **courses** AXA Assistance organise **2 livraisons** à son domicile.



- Pour entretenir sa maison, **20h d'aide à domicile** sont prises en charge.

NB : services accordés en cas d'hospitalisation > 48 heures ou immobilisation au domicile de + 4 jours

Son indemnisation : 1 250€



- L'analyse médicale conduit à une indemnisation de **1 160€** au titre de l'atteinte à la qualité de vie (**séquelles permanentes, souffrances endurées et préjudice esthétique**).



- **Avant la consolidation** de ses séquelles permanentes, Huguette a eu besoin de **l'assistance d'une tierce personne** pour les actes de la vie quotidienne, financée à hauteur de **90€**.

